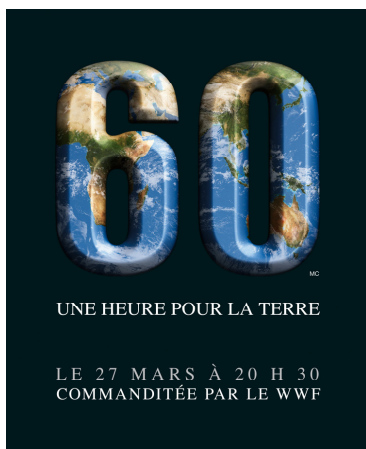


245 Eglinton Avenue East
Suite 410
Toronto (Ontario) M4P 3J1
Tél. : 416-489-8800
Fax : 416-489-3023
EarthHour@wwfcanada.org
www.UneHeurePourLaTerre.org

Comment utiliser le logo de l'Heure pour la Terre

1. Choisissez le logo que vous voulez utiliser :

Vous avez la possibilité de choisir l'un des deux logos : celui de couleur ou celui en noir et blanc :



Le logo comporte le chiffre « 60 », le texte « L'Heure pour la Terre », le symbole MC, le texte « Commanditée par le WWF », la date, le tout sur fond noir. Vous ne pouvez modifier aucun élément de ce logo. Vous ne pouvez donc pas changer les couleurs, éliminer du texte, tourner ou changer la forme du logo, ajouter des effets visuels, etc.

60
L'Heure pour la Terre
Le 27 mars, 20 h 30
Commanditée par le WWF

2. Prévoyez l'espace de dégagement nécessaire :

Le logo de l'Heure pour la Terre nécessite un certain espace de dégagement tout autour. L'espace de dégagement doit être vide de tout élément graphique, texte, image ou couleur. Le logo nécessite un espace qui équivaut à 2,5 fois la hauteur de la lettre « E » du mot Heure. Si vous maintenez l'espace d'arrière-plan contenu dans le document informatique original du logo, l'espace de dégagement sera assuré.

Mesurez la hauteur du « E » puis multipliez par 2,5.

Assurez-vous qu'il y ait 2,5 x « E » sur les quatre côtés du logo de l'Heure pour la Terre.

3. Assurez-vous que les exigences prévues par la loi soient respectées :

Pour utiliser le logo de l'Heure pour la Terre, vous devez respecter deux exigences prévues par la loi :

- a) Dans le logo, le symbole MC suit le chiffre 60. Ce symbole ne doit pas être éliminé.
- b) Lorsque vous utilisez les mots « Heure pour la Terre » dans un texte autre que celui du logo, vous devez ajouter le symbole MC à la première occurrence des mots « Heure pour la Terre ». Toute autre référence ultérieure dans le texte ne nécessite pas l'insertion du symbole MC.

4. Assurez-vous que l'adresse www.UneHeurePourLaTerre.ca figure près du logo.

Veillez noter que le logo du WWF, le panda, ne peut être téléchargé et que vous ne pouvez l'utiliser sans la permission expresse du WWF-Canada.